POLITIQUE

Ville étudiante de Carleton-sur-Mer

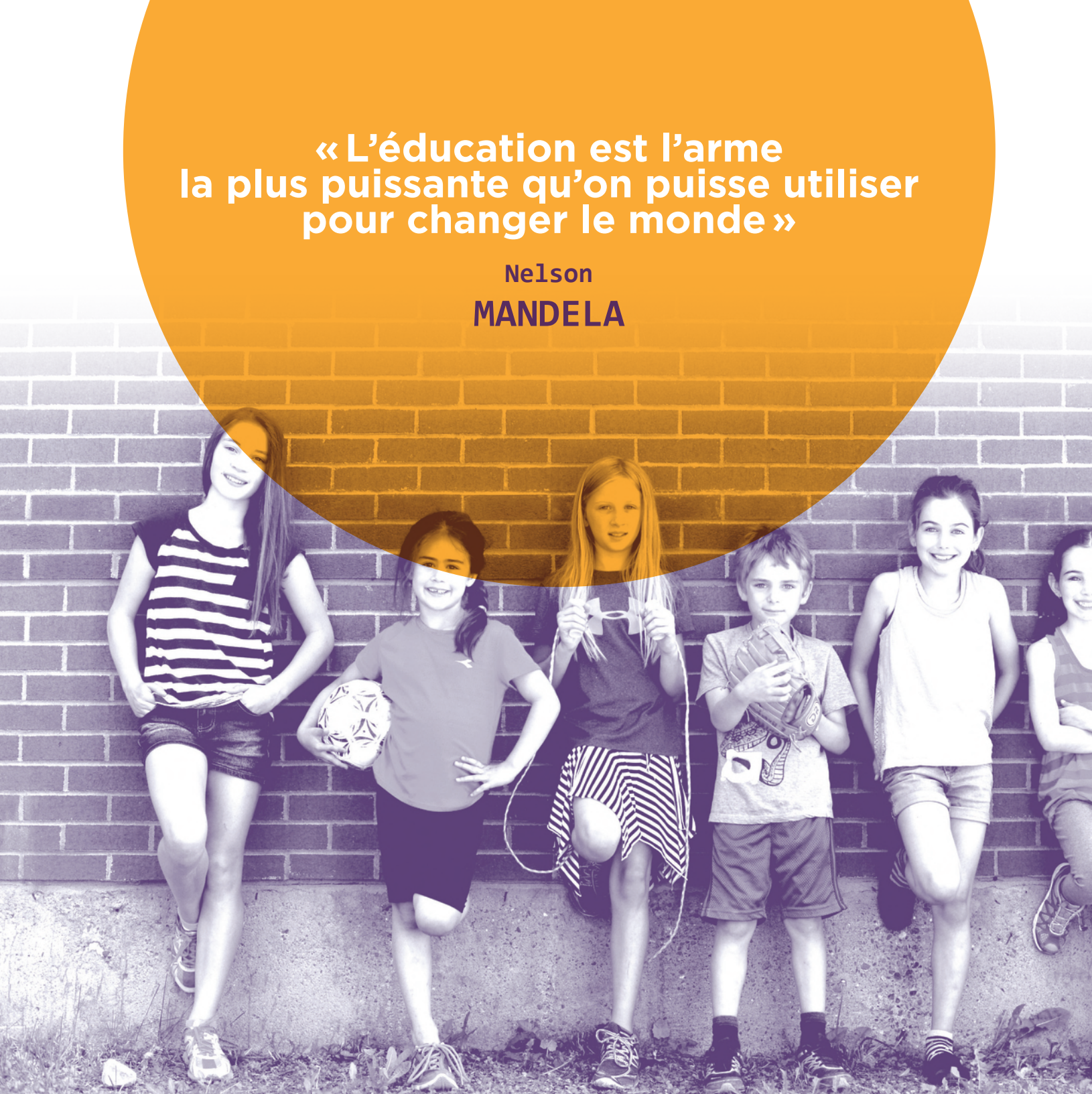

« L'éducation est l'arme
la plus puissante qu'on puisse utiliser
pour changer le monde »

Nelson
MANDELA

Recherche et rédaction
MM. PASCAL ALAIN ET MARC-ANDRÉ LAPOINTE

Révision
MARIE-ÈVE FOREST
COMMUNICATION ANTILOPE

Photographies
Mme MAGALI DESLAURIERS
PHOTO MAGBAG

M. PIERRE-LUC LUPIEN
(Photo page 4)

Mme VALÉRIE BOURDAGES
(Photo page 9)

Infographie
Mme ANIE CAYOUETTE
DESIGNER GRAPHIQUE

IMPRIMÉ AU QUÉBEC
EN JANVIER 2016.

Le document de la politique Ville étudiante de Carleton-sur-Mer a été réalisé par un comité de travail formé des personnes suivantes :

M. PASCAL ALAIN
Directeur du loisir,
du tourisme et de la culture
à la Ville de Carleton-sur-Mer

Mme MYRIANNE BISSON
Adjointe à la direction à la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs

M. DAVID BOURDAGES
Directeur du Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable

Mme LISE BOURG
Technicienne en information au campus de Carleton-sur-Mer du Cégep de la Gaspésie et des Îles

Mme JOCELYNE FERGUSON
Directrice du Centre de formation professionnelle L'Envol

Mme DANIELLE LACHANCE
Coordonnatrice
du Groupe Collegia

M. MARC-ANDRÉ LAPOINTE
Stagiaire en loisir, tourisme et culture
à la Ville de Carleton-sur-Mer

Mme FRANÇOISE LEBLANC PERREAULT
Directrice du campus de
Carleton-sur-Mer
du Cégep de la Gaspésie et des Îles

M. RÉGIS LEBLANC
Conseiller à la vie étudiante
au campus de Carleton-sur-Mer
du Cégep de la Gaspésie et des Îles

M. STEVEN PARENT
Conseiller municipal
à la Ville de Carleton-sur-Mer

M. YVES PORLIER
Directeur de l'école Antoine-Bernard
(secondaire)

Mme ÉDITH ROUSSEL
Directrice des écoles Bourg
et des Audomarois (primaire)

Merci à chacun de vous pour votre implication et votre engagement.

La mise en œuvre de la présente politique Ville étudiante est une responsabilité du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer.

La création de cette politique n'aurait pu être possible sans le soutien financier et moral du député du comté de Bonaventure, M. Sylvain Roy. Nous tenons à le remercier très sincèrement.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Sylvain Roy
Député de Bonaventure

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

4

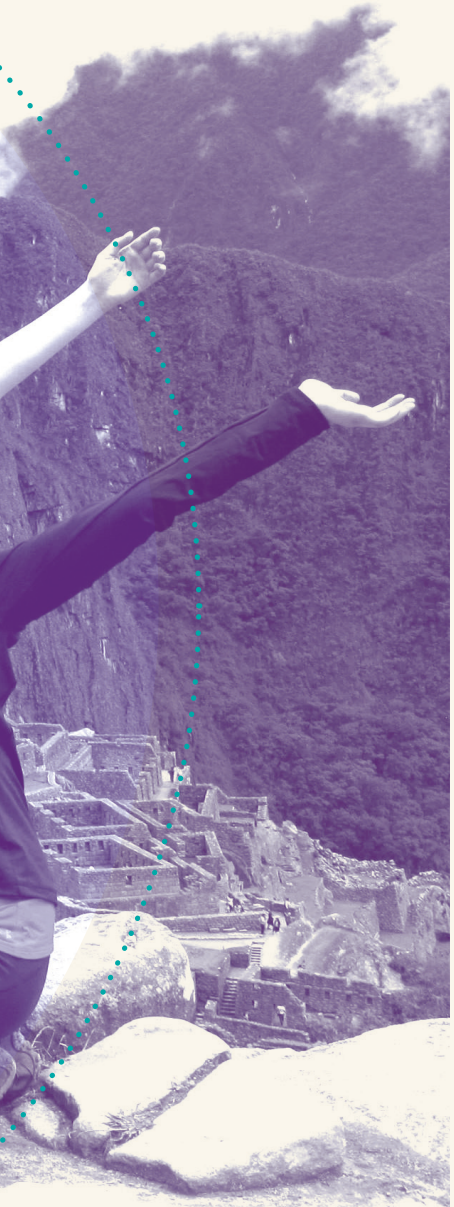

MOT DU MAIRE

Depuis l'époque du couvent des Sœurs de la charité de Québec, instauré à Carleton en 1867, année durant laquelle une communauté religieuse a pris en charge la formation d'un nombre impressionnant d'élèves, aucune politique ou mesure n'a été mise en place pour nous sensibiliser à l'importance de la clientèle étudiante dans notre milieu.

Carleton-sur-Mer compte actuellement plusieurs établissements scolaires de différents niveaux sur son territoire, qui sont fréquentés par une population fort nombreuse. Ces établissements génèrent une activité économique et sociale très précieuse pour la ville de Carleton-sur-Mer, que ce soit par l'importante masse salariale qu'ils représentent, par les achats de biens et services qu'ils effectuent localement ou par l'achalandage dans les commerces locaux créé par leurs étudiants et leur personnel.

À la suite des dernières élections municipales, votre conseil municipal s'est penché sur de nombreux dossiers, tous aussi importants les uns que les autres. La mise en place de la politique Ville étudiante compte parmi ceux qu'il a choisi de prioriser, puisque la présence d'étudiants est un gage important de vitalité pour notre communauté.

Nous ne pouvons passer sous silence l'appui de notre député, M. Sylvain Roy, qui en plus de nous avoir parlé de l'importance de ces établissements à Carleton-sur-Mer, a grandement facilité la mise en place de la politique.

Cette dernière n'est pas une fin en soi, mais elle représente un tremplin pour maintenir notre milieu de vie actif et dynamique, ainsi que pour continuer d'être à l'écoute de notre jeunesse, notre relève de demain.

Denis
HENRY
Maire de Carleton-sur-Mer

6

« Une fortune est plus à l'abri dans une tête que dans un sac. »

Félix
LECLERC

Une longue tradition en matière d'éducation

La ville de Carleton-sur-Mer se distingue par un historique des plus enviables sur le plan de l'éducation. On parle ici d'une véritable tradition qui tend à perdurer au sein de notre communauté.

En remontant dans le temps, nous sommes en mesure de comprendre les fondements d'un tel héritage. En août 1867 s'ouvre dans notre localité un premier couvent en Gaspésie grâce à l'initiative du curé Nicolas Audet et de l'homme d'affaires d'origine irlandaise John Meagher, qui accepte de financer l'achat du terrain, de même qu'une partie des travaux de cette maison d'éducation. La congrégation des Sœurs de la charité de Québec prendra possession du couvent et instruira la jeunesse gaspésienne pendant plus d'un siècle. Plus tard, en 1989, le couvent poursuivra sa mission éducative en laissant le Cégep de la Gaspésie et des Îles, centre de Carleton, s'installer en ses murs et offrir à une nouvelle génération l'occasion de s'éduquer et de s'instruire.

En 1874, la paroisse de Carleton comprend quatre écoles et on y compte 160 élèves inscrits. En Gaspésie, à cette époque, on donne presque uniquement le cours élémentaire. Le cours dit « modèle » se donne dans 13 municipalités seulement et nulle part on ne donne le cours dit « académique ». En 1900, l'inspecteur Lucier rend un bel hommage aux Sœurs de la charité de Québec pour la qualité de l'enseignement dans leur couvent de Carleton : « Les élèves se distinguent par leur application au travail et elles étudient avec succès les diverses matières du programme d'études. »

Au cours des années 1930, la population de Carleton est en croissance et de nouvelles écoles sont construites pour combler les besoins et les attentes de cette relève qui souhaite s'instruire. La ville se développe comme un lieu de villégiature en milieu maritime. La pêche, bien sûr, y occupe une place importante, mais aussi l'éducation et le tourisme, qui voient la bourgeoisie anglophone et francophone fréquenter notre localité, voire y séjourner tout l'été.

En parallèle au développement de l'éducation et d'un tourisme attirant des gens nantis, le secteur culturel s'organise par le théâtre, les spectacles de variétés et les manifestations culturelles de toutes sortes. Carleton se forge donc un profil qui sera porteur d'avenir et qui contribuera à rendre ce lieu unique, entre mer et montagnes.

Dans la seconde moitié du 20e siècle, des écoles de rang ouvriront, ainsi que de nombreuses écoles de quartier. L'éducation devient au fil des ans, un domaine reconnu et renommé. Encore aujourd'hui, cette tradition se poursuit au point où les retombées sociales et économiques positives pour notre milieu sont incontestables.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES À CARLETON-SUR-MER

Portrait actuel

8

- 2 ÉCOLES PRIMAIRES
- 1 ÉCOLE SECONDAIRE
- 1 CENTRE D'INITIATION À LA RECHERCHE ET D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CIRADD)
- 1 CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
- 1 CAMPUS COLLÉGIAL
- 1 SERVICE DE FORMATION CONTINUE

- **La fréquentation d'un cégep situé à proximité de leur domicile permet aux élèves de réaliser une économie substantielle (les frais occasionnés par des études collégiales à l'extérieur de la région représentent environ 12 000 $ par an).**
- **Cette même fréquentation accroît également l'enracinement de nos jeunes Gaspésiens, ce qui augmente leurs chances d'établissement dans la région après leurs études.**

Source des pages 8 et 9 : données recueillies auprès des établissements scolaires de Carleton-sur-Mer en 2015.

POPULATION
3 950

1 200
ÉTUDIANTS

200
EMPLOIS
DIRECTS

MASSE
SALARIALE
8 M$

RETOMBÉES
ÉCONOMIQUES
14 M$

L'ÉDUCATION À CARLETON-SUR-MER, c'est :

ÉCOLE BOURG

Fondée en 1948, l'école Bourg porte le nom du prêtre acadien Joseph Mathurin Bourg, qui a vécu à Carleton-sur-Mer (alors appelée Tracadièche) à la fin du 18e siècle. L'école Bourg offre l'enseignement préscolaire et primaire à plus de 200 jeunes de même qu'un grand éventail d'activités éducatives, sportives et culturelles. L'école compte près de 20 membres du personnel (enseignants, employés de soutien et membres de la direction) qui assurent le développement des compétences de chacun des élèves qui leur sont confiés dans le cadre du projet éducatif, de la convention de gestion et de réussite ainsi que de la convention de partenariat.

ÉCOLE DES AUDOMAROIS

En 1988, le collège est déménagé derrière le couvent et un gymnase y est construit. La fusion du collège et du couvent a mené à une seule école, celle des Audomarois, gentilé des résidents de Saint-Omer. L'école des Audomarois de Saint-Omer offre l'enseignement préscolaire et primaire à plus de 65 jeunes ainsi que des activités éducatives, sportives et culturelles variées. L'école compte neuf membres du personnel (enseignants, employés de soutien et membres de la direction) qui assurent le développement des compétences de chacun des élèves qui leur sont confiés dans le cadre du projet éducatif, de la convention de gestion et de réussite ainsi que de la convention de partenariat.

ÉCOLE ANTOINE-BERNARD

Milieu de vie dynamique, l'école Antoine-Bernard a été fondée en 1969 et porte le nom d'un écrivain gaspésien, professeur et homme de lettres, reconnu pour la qualité de son œuvre. Cette école secondaire dessert les jeunes du territoire compris entre Nouvelle et New Richmond. En plus d'assurer les différents services pédagogiques adaptés à sa clientèle diversifiée, l'école permet aux jeunes de compléter leurs apprentissages en participant aux nombreuses activités offertes sur les plans culturel, sportif et communautaire.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE L'ENVOL

Devant une baisse préoccupante des inscriptions en formation professionnelle au début des années 1980, le ministère de l'Éducation du Québec a entrepris une réforme qui aboutira à la mise en place de nouvelles filières de formation et à l'harmonisation des formations entre le secteur des jeunes et celui des adultes. Cette réforme se terminera en 1990 par la création des centres de formation professionnelle et celle des centres d'éducation des adultes, tels qu'on les connaît aujourd'hui. Depuis 2008, le centre L'Envol accueille environ 300 élèves par année, provenant majoritairement de la Gaspésie. Les programmes suivants y sont offerts : secrétariat, comptabilité, lancement d'une entreprise, mécanique automobile, mécanique d'engins de chantier, santé assistance et soins infirmiers, assistance à la personne en établissement de santé, assistance à domicile et esthétique.

CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES – CAMPUS DE CARLETON-SUR-MER

Implanté en 1989, le campus de Carleton-sur-Mer du Cégep de la Gaspésie et des Îles a dépassé la plupart des objectifs fixés au départ. Il est maintenant un acteur de premier plan dans le développement de la région. Annuellement, le campus accueille quelque 230 étudiants dans six programmes au secteur régulier et près de 100 élèves à la formation continue. Aussi, le champ d'intervention en enseignement s'élargit avec une pratique et une compétence reconnue en télé-enseignement. Avec ses partenaires, le cégep est également actif sur la scène internationale, que ce soit dans des activités de recrutement, de recherche ou de formation continue.

Note : Les données ont été recueillies en 2015.

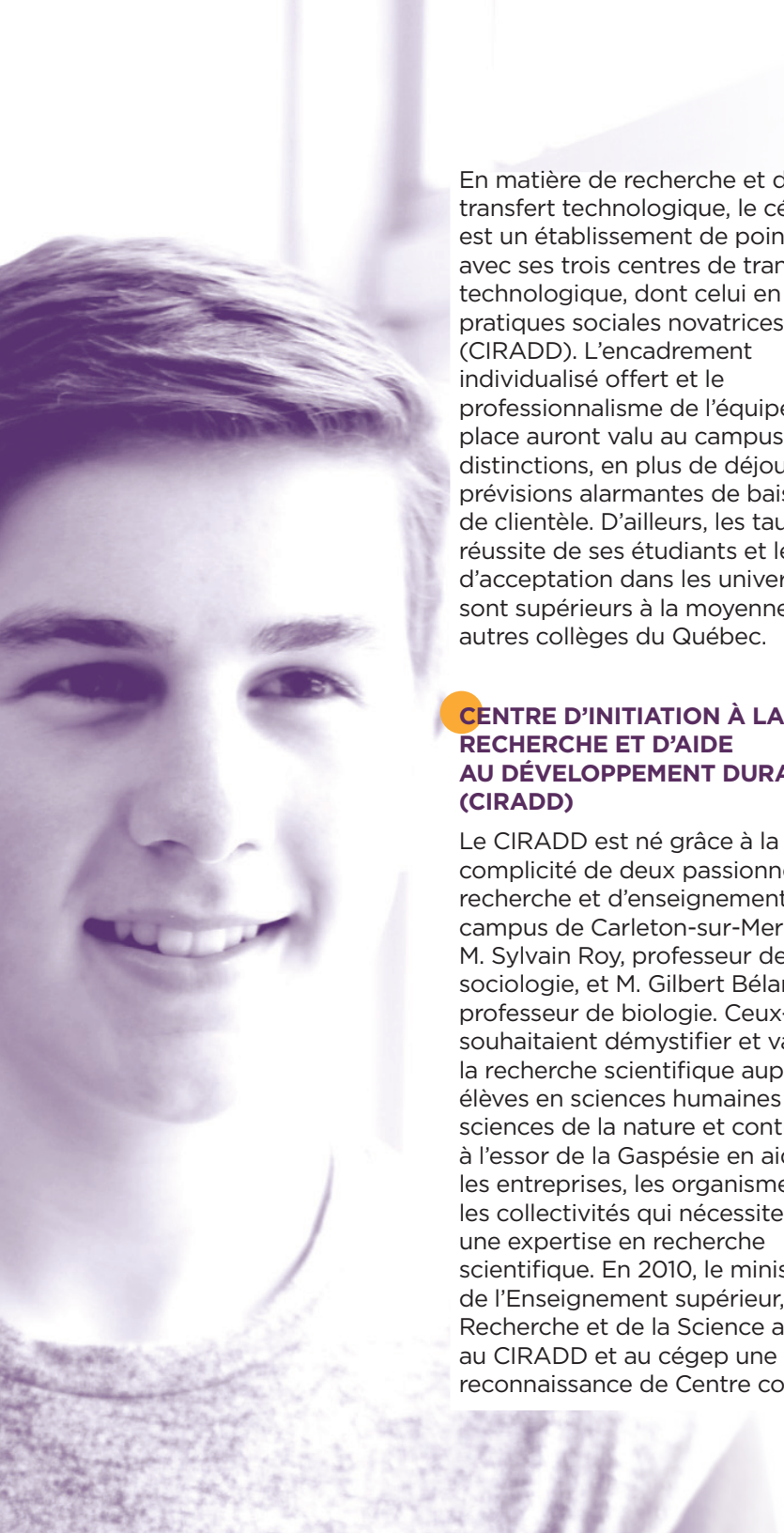

En matière de recherche et de transfert technologique, le cégep est un établissement de pointe avec ses trois centres de transfert technologique, dont celui en pratiques sociales novatrices (CIRADD). L'encadrement individualisé offert et le professionnalisme de l'équipe en place auront valu au campus plusieurs distinctions, en plus de déjouer les prévisions alarmantes de baisse de clientèle. D'ailleurs, les taux de réussite de ses étudiants et leur taux d'acceptation dans les universités sont supérieurs à la moyenne des autres collèges du Québec.

CENTRE D'INITIATION À LA RECHERCHE ET D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CIRADD)

Le CIRADD est né grâce à la complicité de deux passionnés de recherche et d'enseignement du campus de Carleton-sur-Mer : M. Sylvain Roy, professeur de sociologie, et M. Gilbert Bélanger, professeur de biologie. Ceux-ci souhaitaient démystifier et valoriser la recherche scientifique auprès des élèves en sciences humaines et en sciences de la nature et contribuer à l'essor de la Gaspésie en aidant les entreprises, les organismes et les collectivités qui nécessitent une expertise en recherche scientifique. En 2010, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science attribuait au CIRADD et au cégep une reconnaissance de Centre collégial de transfert de technologie dans le domaine du développement durable. Grâce à ce changement, le Centre a consolidé ses activités d'aide aux collectivités et a entamé un développement accru de ses activités de recherche et d'assistance. Depuis lors, le CIRADD est constitué d'une équipe multidisciplinaire solide et compétente en développement durable et territorial, formée notamment d'employés qualifiés. Il a consolidé son réseau de partenaires et il intervient à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale au profit des étudiants du cégep, mais aussi des PME et des organisations de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Québec.

GROUPE COLLEGIA

Groupe Collegia est le fruit d'un consortium des services de formation continue du Cégep de la Gaspésie et des Îles et du Cégep de Matane. Ce groupe rassemble une équipe de spécialistes dynamiques à travers un réseau de centres de formation et d'assistance technique. Groupe Collegia est également un partenaire pour la réalisation de projets de développement en région qui nécessitent de la formation spécifique. Sa mission est d'offrir des services de formation qualifiante et d'accompagnement dans un contexte de développement des milieux. L'organisation compte six centres sur le territoire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, dont un à Carleton-sur-Mer.

MISSION

Soutenir et consolider Carleton-sur-Mer, ville étudiante, comme pôle de développement social et économique par l'entremise d'actions innovantes entre les différents acteurs du milieu.

VISION

Le **dynamisme** et la **vitalité** du milieu sont des éléments **indispensables** pour le développement et le maintien d'une collectivité de qualité. La Ville agit à titre de facilitateur dans le développement de **synergies** et de **cohésions** entre les forces vives du milieu : étudiants, citoyens, entreprises, organisations et élus. Ceci permet d'offrir une **place de choix aux étudiants** dans notre communauté, en plus d'apporter des retombées socioéconomiques considérables.

« La liberté commence où l'ignorance finit. »

Victor
HUGO

VALEURS

Accessibilité

La Ville de Carleton-sur-Mer s'engage à demeurer une terre d'accueil pour tous les étudiants, ceux d'hier, d'aujourd'hui et de demain, tout en demeurant à l'écoute de leurs besoins. Elle souhaite maintenir un milieu de vie stimulant, dynamique et favorable à l'épanouissement.

Réussite éducative

La Ville de Carleton-sur-Mer, par la présence de ses nombreux établissements scolaires, soutient l'éducation et la réussite scolaire de ses citoyens. Elle s'engage à promouvoir la qualité de ses centres d'apprentissage auprès de sa clientèle locale et à encourager des étudiants d'ailleurs à venir étudier ici.

Mobilisation

La Ville de Carleton-sur-Mer s'engage à favoriser la communication, le partenariat et la concertation entre les acteurs du milieu œuvrant pour les étudiants. En plus, elle souhaite occuper un rôle de leader dans cette mobilisation.

Développement du citoyen

La Ville de Carleton-sur-Mer, en collaboration avec les établissements scolaires, est soucieuse de la présence de citoyens éduqués dans sa localité. L'acquisition de nouvelles compétences et de nouvelles connaissances leur permettra de s'impliquer davantage dans leur communauté.

Respect

La Ville de Carleton-sur-Mer s'engage, en collaboration avec les établissements scolaires, à reconnaître et à promouvoir la place de l'étudiant dans sa collectivité.

Pourquoi une politique Ville étudiante?

Dans le but de bien comprendre les réalités du milieu, des consultations publiques et des rencontres ciblées ont été menées avec les représentants des associations étudiantes auprès des citoyens, de la maison des jeunes et des gens d'affaires. Les résultats de ces consultations nous ont permis de déterminer des objectifs et des cibles à atteindre dans le cadre de la présente politique. Celle-ci se veut un geste rassembleur et engagé pour nos étudiants, les citoyens de demain.

Objectifs de la politique

Travailler à l'amélioration de la qualité de vie des étudiants à Carleton-sur-Mer et inciter les jeunes à poursuivre leurs études postsecondaires dans la localité et à s'y établir par la suite.

Intégrer les étudiants à la vie citoyenne et valoriser l'éducation en région.

Faire rayonner, à l'échelle régionale et provinciale, les établissements scolaires de Carleton-sur-Mer par le développement d'une image de ville étudiante.

Favoriser et reconnaître l'engagement et la persévérance scolaires.

Sensibiliser la population, les commerçants et les organisations de toutes sortes aux retombées sociales et économiques de la clientèle étudiante et des établissements scolaires.

Favoriser l'implantation de synergies actives entre les différents établissements scolaires.

Axes d'intervention

1. Valorisation de la vie étudiante et de ses impacts sur le développement des jeunes.
2. Reconnaissance de l'apport social et économique de la clientèle étudiante.
3. Reconnaissance de l'éducation comme valeur dominante de notre collectivité.
4. Engagement de la Ville de Carleton-sur-Mer comme facilitateur dans le développement de synergies et de cohésions entre les acteurs du milieu.

Politique Ville étudiante
de Carleton-sur-Mer
629, boulevard Perron
Carleton (Québec) G0C 1J0
418 364-7073
www.carletonsurmer.com